PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



## **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi le 8 janvier 2019, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 2 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et une demande de démolition en vertu du règlement sur les démolitions numéro RCA03-08-0002.

La première demande de dérogation mineure concerne les propriétés situées du 2249 au 2311, rue William-Longhurst et a pour objet la distance de l'escalier par rapport à la ligne latérale qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2915, rue Cousineau et a pour objet la construction d'une habitation bifamiliale isolée dont la largeur de l'allée véhiculaire ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne une demande de démolition pour l'habitation unifamiliale isolée située au 2915, rue Cousineau.

Montréal, le 19 décembre 2018

Cybèle Kahalé, avocate Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement

## **PUBLIC NOTICE**

I give notice that on Tuesday, January 8, 2019, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on 2 applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning and one application for demolition in virtue of by-law number RCA03-08-0002.

The first request concerns the properties located from 2249 to 2311, rue William-Longhurst and concerns the distance of the stair with the lateral line without respecting all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 2915, rue Cousineau for the construction of a detached dwelling of which the vehicle line does not respect all the applicable standards.

The third request concerns the demolition of a detached dwelling located at 2915, rue Cousineau.

Montréal, December 19, 2018

Cybèle Kahalé, lawyer Secretary-substitute of the Borough Council